



2  
0  
2  
3

# RAPPORT ANNUEL

---

[www.gwenneg.bzh](http://www.gwenneg.bzh)

# SOMMAIRE

---

Présentation de  
GwenneG **3**

---

Chiffres clés 2023 **4**

---

Gouvernance de  
GwenneG **9**

---

Processus des projets **10**

---

Contact **11**

---



# LA CRÉATION DE GWENNEG



**Karim Essemiani, fondateur**

“ —  
Quand je me suis lancé dans l’entrepreneuriat, ce n’était pas prévu au programme ! Créer une entreprise n’était pas dans mes plans.

GwenneG est un **intermédiaire en financement**, dédié au financement des entreprises locales, créé en 2015.

GwenneG permet de soutenir les projets sous forme **d’emprunt obligataire ou d’investissement en capital**.

- **Capital** (développement et innovation) : entre 100K € et 5M € ;
- **Obligations** (PME, immobilier et ENR) : entre 100K € et 5M €.

En 2023, GwenneG a obtenu **l’agrément PSFP** (Prestataire de Services de Financement Participatif) numéro FP-2023-11.

# CHIFFRES CLÉS 2023

## Capitaux

Montant total investi	Nbr de projets reçus et étudiés	Nbr de projets retenus	Montant total des projets reçus
855 K€	50	2	40 M€

## Obligations

Montant total investi	Nbr de projets reçus et étudiés	Nbr de projets retenus	Montant total des projets reçus
23.7 M€	150	26	80 M€



# INDICATEURS DE PERFORMANCE

## Prêts et obligations

Données mises à jour le		19/03/2024		19/03/2024								
Indicateurs FPF			Depuis le 01/06/15	2016	2017	2018	2019					
MONTANT FINANÇÉ	A	Nbre de projets	112		2	5	14	15				
	B	Nominal financé	84 475 007 €		82 750 €	280 657 €	8 836 100 €	7 136 000 €				
	B bis	Part du co-Investissement	%									
	C	Durée moyenne d'emprunt pondérée	29,55		36	32	25	38				
REMBOURSEMENTS	D	Taux moyen annuel pondéré			6,70%	6,63%	6,89%	6,99%				
	E	Capital remboursé	28 764 832 €		4 340 €	182 874 €	210 101 €	2 249 862 €				
	F	Part du capital remboursé			5%	50%	2%	14%				
	G	Intérêts versés	5 325 913 €		1 768 €	11 405 €	133 515 €	650 874 €				
H	Provisions / pertes	51 285 €			7 191 €							
DETAILS DES REMBOURSEMENT												
REMBOURSÉ INTÉGRALEMENT	I	Nbre de projets	49			1	2	4				
	J	Nominal remboursé	25 478 673 €			96 698 €	67 500 €	1 556 716 €				
	K	Intérêts versés	2 244 197 €			3 514 €	2 189 €	67 199 €				
SUIVI DES ENCOURS	L	Nbre de projets	275		2	5	19	17				
	M	Nominal remboursé / Nominal restant dû	3 138 906 €	206 745 259 €	4 340 €	78 410 €	38 922 €	169 002 €	142 601 €	8 795 001 €	693 146 €	6 399 139 €
	N	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	2 941 159 €	32 581 661 €	1 768 €	8 173 €	6 333 €	16 441 €	131 327 €	1 300 293 €	444 675 €	1 373 346 €
RETARD DE 0 à 6 MOIS	O	Nbre de projets	3									
	P	Nominal remboursé / Nominal restant dû	76 041 €	3 823 959 €								
	Q	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	569 471 €	148 725 €								
RETARD + de 6 MOIS	R	Nbre de projets	4									
	S	Nominal remboursé / Nominal restant dû	640 683 €	2 256 675 €								
	T	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	541 566 €	210 214 €								
PROCEDURE COLLECTIVE OU JUDICIAIRE	U	Nbre de projets	2									
	V	Nominal remboursé / Nominal restant dû	551 667 €	3 948 333 €								
	W	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	357 708 €	288 914 €								
PERTE DÉFINITIVE	X	Nbre de projets	2			1						
	Y	Nominal remboursé / Nominal restant dû	303 160 €	51 285 €		47 254 €	7 191 €					
	Z	Intérêts versés / Intérêts restant dû	49 751 €	15 980 €		1 558 €	4 418 €					
Taux de rendement Interne (net de risque)			4,33%		3,76%	2,27%	6,04%	5,44%				
Taux de rendement Interne maximum possible			6,41%		3,76%	3,50%	6,04%	5,44%				
Coût du risque annuel constaté			2,08%		0,00%	1,23%	0,00%	0,00%				

# INDICATEURS DE PERFORMANCE

## Prêts et obligations

2020		2021		2022		2023		2024	
8		11		30		27		0	
7 333 000 €		9 496 500 €		26 919 000 €		24 391 000 €		0 €	
18		30		25		32			
6,95%		5%		8%		8%			
1 705 688 €		6 061 896 €		9 987 765 €		8 286 265 €		76 041 €	
7%		18%		17%		10%		0%	
541 929 €		633 703 €		1 265 983 €		1 460 756 €		625 980 €	
						44 094 €			
5		10		14		13			
1 105 950 €		5 345 530 €		9 768 253 €		7 538 026 €			
115 658 €		331 557 €		918 143 €		805 937 €			
31		32		48		61		60	
599 738 €	19 308 451 €	716 366 €	22 743 054 €	219 512 €	39 074 289 €	648 239 €	55 072 983 €	76 041 €	55 104 930 €
426 271 €	2 040 817 €	302 146 €	3 192 926 €	347 840 €	6 819 142 €	654 819 €	8 664 561 €	625 980 €	9 165 961 €
								3	
								76 041 €	3 823 959 €
								569 471 €	148 725 €
1				3					
259 296 €	1 540 704 €			381 387 €	715 971 €				
260 078 €	146 035 €			281 488 €	64 179 €				
						2			
						551 667 €	3 948 333 €		
						357 708 €	288 914 €		
						1			
						255 906 €	44 094 €		
						48 194 €	11 562 €		
6,67%		6,44%		1,05%		5,97%		#NOMBRE!	
6,67%		6,42%		7,68%		5,97%		#NOMBRE!	
0,00%		-0,01%		6,63%		0,00%		#NOMBRE!	

# INDICATEURS DE SANTÉ

## Projets immobiliers

### Indicateurs de santé pour les projets immobiliers

Ces indicateurs ne concernent que les projets immobiliers. Ils ont été définis par la Commission immobilière de FPF et approuvés par les plateformes concernées. Ils permettent d'indiquer aux investisseurs et internautes - sur le projet lui-même - son état de santé.

Indicateurs de santé :	Couleur	Code couleur
Aucun défaut ni événement.		[RVB 0 128 0]
Report contractuel du remboursement suite à retard à l'échéance initiale ou retard par rapport à l'échéance déjà reportée ; et projets intégralement remboursés avec retard.		[RVB : 255 255 0]
Retard à plus de 6 mois de projets continuant à être remboursés.		[RVB : 255 102 0]
Retard à plus de 6 mois, procédure collective (société de projet et/ou promoteur) ou liquidation judiciaire.		[RVB : 255 0 0]
Perte partielle ou totale avérée (intérêts et/ou capital).		[RVB : 0 0 0]

Etat des projets
A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z
AA
AB
AC
AD
AE
AF
AG
AH
AI
AJ
AK
AL
AM
AN
AO
AP
AQ
AR

# GOVERNANCE DE GWENNEG

**Karim Essemiani** est Président du groupe et du comité stratégique.

**Membres désigné par Breizhfunding :**

- **Georges Bénicourt**, président de Breizhfunding, holding regroupant les associés historiques. Expertise innovation ;
- **Henri Jullien**, ex-DGA Banque de France – expertise médiation de crédit PME.

**Invités permanents (les mandataires sociaux des filiales) :**

- **Zoé Lefébure et Etienne Jardinier -- Almodovar** pour la filiale GwenneG
- **Fabrice Rassouli**, pour la filiale GwenneG Asset Management (GAM)



# PROCESSUS DES PROJETS

## Actions et obligations

### Etape 1 : Sélection des sociétés

La plateforme GwenneG est ouverte aux entreprises en développement, ainsi qu'aux entreprises en amorçage (startup).

#### **GwenneG sélectionne des entreprises ayant la possibilité d'émettre des titres de capital sur la base des critères suivants :**

- Société dont le siège social et l'activité principale est dans le Grand Ouest ;
- Société recherchant entre 100.000 € et 5.000.000 € ;
- Cohérence et adéquation d'activité, de stratégie et de politique de gestion ;
- Potentiel de stabilité ou de croissance du chiffre d'affaires ;
- Le profil et parcours des dirigeants et, le cas échéant, des actionnaires majoritaires,
- L'analyse de secteur et d'activité ;
- Le potentiel de développement et la création d'emplois au sein des départements mentionnés ci-dessus.

#### **Pendant l'étape de sélection, le porteur de projet doit transmettre à GwenneG les informations suivantes :**

- CV des hommes/femmes clés de l'entreprise ;
- Extrait Kbis de moins de 3 mois ;
- Copie des liasses fiscales des 3 dernières années et rapport général du commissaire aux comptes (si applicable) ;
- Le Business Plan ;
- Le Prévisionnel financier sur 3 ans minimum.

Suite à l'analyse du comité de sélection, **GwenneG** informe de l'éligibilité ou non de du projet pour passer à l'étape des due diligences.

### Etape 2 : Due Diligences

GwenneG réalise les due diligences (audits) de la société afin de préparer le dossier pour un passage devant le comité d'investissement.

Pour réaliser la due diligence l'équipe de GwenneG contacte les dirigeants par téléphone, convient d'un rendez-vous physique avec le porteur de projet et lui demande des informations complémentaires à fournir pour l'analyse du dossier. L'audit sera effectué sur la base des informations financières et stratégiques de la société.

Des documents ou informations complémentaires peuvent être demandés au porteur de projet dans le cadre de l'audit préalable.

#### **GwenneG procède à l'analyse de l'ensemble du dossier du porteur de projet selon les critères suivants :**

- Qualité juridique et financière du projet ;
- Qualité de l'équipe et de son expérience ;
- Opportunité de marché et de développement ;
- Qualité des produits / services proposés par le porteur de projet ;
- Evaluation de la concurrence et des barrières à l'entrée sur le marché ;
- Qualité de la stratégie de protection intellectuelle et / ou industrielle ;
- Impact du projet au sein de l'économie locale et création d'emplois ;
- Conformité à la réglementation applicable aux offres de financement participatif (seuil de 1 million d'euros, conformité des statuts, etc.).

Suite à la due diligence, le dossier du porteur de projet est soumis au **Comité d'Investissement** de GwenneG.

# PROCESSUS DES PROJETS

## Actions et obligations

**Etape 3 : Comité d'Investissement**  
**Chaque porteur de projet sélectionné par GwenneG présente et défend son projet devant les membres du comité d'investissement.**

Au terme de l'entretien, et au regard des informations qui lui ont été communiquées, le comité d'investissement procède à l'analyse du dossier du porteur de projet selon les mêmes critères que pendant la phase de due diligence.

Le comité vérifie l'adéquation des éléments avec sa politique de sélection, ses critères de due diligence et la typologie des autres offres de financement participatif figurant sur la plateforme GwenneG.

Le comité d'investissement délibère et GwenneG notifie alors au porteur de projet sa décision de mise en ligne ou non du projet sur la plateforme [www.gwenneg.bzh](http://www.gwenneg.bzh).

**Pour les projets OBLIGATAIRES :**

Le comité de sélection, après avoir réalisé l'analyse de l'entreprise et évalué sa capacité de remboursement, attribue une note et détermine le taux d'intérêt qui sera appliqué au prêt obligatoire demandé.

La notation de l'entreprise est déterminée à partir des éléments suivants :

- la solidité financière passée
- la cohérence du prévisionnel financier
- l'expérience et le savoir-faire de l'équipe
- le marché de l'entreprise

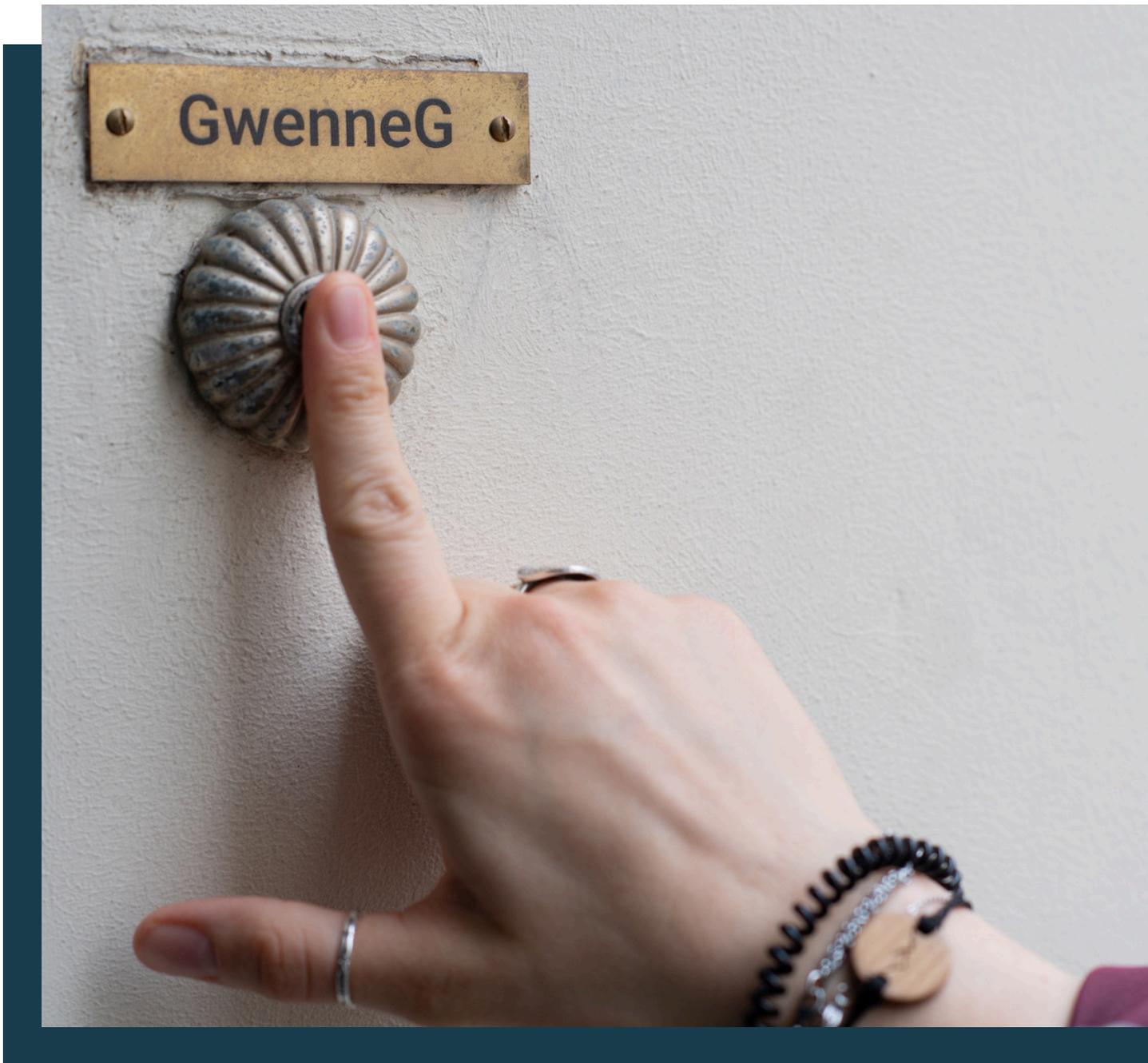
Le comité de sélection notifie alors au porteur de projet ses conditions de mise en ligne ou non du projet sur la plateforme.

**Etape n°4 : Lancement de la campagne sur une période de 30-90 jours**

**Etape n°5 : clôture de la campagne**

## EN RÉSUMÉ





**Des questions ? Contactez-nous.**

[www.gwenneg.bzh](http://www.gwenneg.bzh)



[contact@gwenneg.bzh](mailto:contact@gwenneg.bzh)



02.23.62.86.60



**GwenneG**